

Non classifié

DCD/DAC/GEN/M(2006)1/PROV



Organisation de Coopération et de Développement Economiques
Organisation for Economic Co-operation and Development

21-May-2007

Français - Or. Anglais

**DIRECTION DE LA COOPERATION POUR LE DEVELOPPEMENT
COMITE D'AIDE AU DEVELOPPEMENT**

**DCD/DAC/GEN/M(2006)1/PROV
Non classifié**

Réseau du CAD sur l'égalité homme-femme

**COMPTE RENDU SUCCINCT DE LA QUATRIEME REUNION DU RESEAU DU CAD SUR
L'EGALITE HOMME-FEMME**

5-7 juillet 2006

Patti O'Neill : Tél : +33 1 45 24 18 87 ; patti.oneill@oecd.org

**JT03227377
Ta. 78005**

Document complet disponible sur OLIS dans son format d'origine
Complete document available on OLIS in its original format

Français - Or. Anglais

TABLE DES MATIERES

COMPTE RENDU SUCCINCT DE LA QUATRIEME REUNION DU RESEAU DU CAD SUR L'EGALITE HOMME-FEMME 5-7 JUILLET 2006	3
Point 1 : Séance d'ouverture	3
Point 2 : L'approche suivie par les membres du CAD en matière d'égalité homme-femme et du renforcement du pouvoir des femmes a-t-elle évolué depuis 1999 ?	3
Examen des réformes entreprises par deux membres	5
Débat et conclusions	6
Point 3 : Atelier sur l'efficacité de l'aide et l'égalité homme-femme	7
Groupes de discussion	11
Point 4 : Programme de travail 2005-2006	12
L'OMD3 – les difficultés de sa réalisation	13
Banque mondiale	13
Donneurs bilatéraux	14
Rapports d'étape	14
Le marqueur relatif à l'égalité homme-femme	14
VIH/SIDA	15
Lutte contre la pauvreté (notamment collaboration avec le POVNET et d'autres organes)	15
Conflits, paix et sécurité (notamment collaboration avec le Réseau du CAD sur les conflits, la paix et la coopération pour le développement (CPDC)	15
Rapports de synthèse des membres et observateurs sur leurs principales priorités et activités actuelles	15
Point 5 : Programme de travail 2007-2008	16
Point sur l'exercice de hiérarchisation des priorités du CAD	16
Recentrage des travaux	17
Efficacité de l'aide	17
Révision des Lignes directrices du CAD pour l'égalité homme-femme et le renforcement du pouvoir des femmes dans le cadre de la coopération pour le développement	18
Pratiques des donateurs dans le cadre de la coopération pour le développement (notamment collaboration avec les autres organes subsidiaires du CAD, l'ensemble de l'OCDE et les partenaires pour le développement)	18
Point 6 : Election du Bureau	19
Point 7 : Clôture de la réunion	19

**COMPTE RENDU SUCCINCT DE LA QUATRIEME REUNION DU RESEAU DU CAD
SUR L'EGALITE HOMME-FEMME**

5-7 JUILLET 2006

Point 1 : Séance d'ouverture

1. **La Présidente**, Mme To Tjoelker (Pays-Bas), ouvre la réunion en rappelant aux membres le mandat du CAD. En tant que lieu de rencontre privilégié des donateurs bilatéraux, le CAD vise à accroître le volume et l'efficacité de l'aide, à améliorer le comportement des donateurs et à appuyer la cohérence des politiques. Mme Tjoelker souligne aussi les principaux éléments de la *Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide*, approuvée par plus de 90 donateurs et pays partenaires, et insiste sur l'importance qu'il y a à intégrer les considérations d'égalité homme-femme et de renforcement du pouvoir des femmes dans l'ensemble des travaux consacrés à l'efficacité de l'aide. S'appuyer sur les engagements de Paris pour intégrer ces deux dimensions dans les nouvelles modalités de l'aide, telle est la tâche qui incombe au Réseau.

2. La Présidente félicite les membres pour les travaux effectués au cours de l'an passé et exprime sa satisfaction devant les scores élevés obtenus par les résultats proposés par le Réseau dans le cadre de l'exercice de hiérarchisation des priorités du CAD pour le Programme de travail 2007-2008. Au cours du prochain biennium, la principale activité consistera à réviser les *Lignes directrices du CAD pour l'égalité homme-femme et le renforcement du pouvoir des femmes dans le cadre de la coopération pour le développement*. Cette activité tiendra pleinement compte des nouvelles modalités de l'aide, du Programme d'action de Paris et de l'expérience acquise au cours des dix dernières années dans la prise en compte systématique des problèmes liés aux inégalités entre hommes et femmes.

3. Soulignant la nécessité de trouver d'autres financements pour assurer la mise en œuvre du Programme de travail pour 2007-2008, la Présidente lance un appel à la reconstitution des ressources du Fonds pour l'égalité homme-femme. L'Espagne confirme sa contribution de 60 000 euros pour 2005-2006 et annonce qu'elle versera un autre don au titre du biennium 2007-2008.

4. Le compte rendu succinct de la troisième réunion [DCD/DAC/GEN/M(2005)1/PROV] et le projet d'ordre du jour de la quatrième réunion [DCD/DAC/GEN/A(2006)1] sont adoptés.

Point 2 : L'approche suivie par les membres du CAD en matière d'égalité homme-femme et du renforcement du pouvoir des femmes a-t-elle évolué depuis 1999 ?

5. Les objectifs de cette séance sont les suivants :

- replacer dans leur contexte les conclusions du rapport intitulé *The approach of DAC members to gender equality in development co-operation - changes since 1999*,

- réfléchir sur les retombées attendues de l'évolution du contexte international sur la prise en compte des questions d'égalité homme-femme et de renforcement du pouvoir des femmes dans le cadre de la coopération pour le développement,
- inciter les membres à examiner les moyens de réformer et de réinventer les activités de développement pour parvenir à l'égalité entre les hommes et les femmes,
- offrir un cadre permettant aux membres d'avoir un débat franc et ouvert sur les initiatives couronnées de succès et sur celles qui se sont soldées par des échecs, et
- apporter des éléments de réflexion pour la révision des *Lignes directrices du CAD pour l'égalité homme-femme et le renforcement du pouvoir des femmes dans le cadre de la coopération pour le développement*.

6. **En ouvrant la séance, Mme Dorthea Damkjaer** (Danemark) présente dans ses grandes lignes le contexte international dans lequel le rapport s'inscrit et souligne les changements touchant l'environnement de l'aide internationale, notamment les nouvelles modalités d'acheminement, l'émergence de nouveaux donneurs, les nouveaux objectifs de la politique bilatérale et internationale et la décentralisation grandissante des organismes d'aide. Chacun de ces changements présente des avantages et des inconvénients du point de vue de l'égalité homme-femme et de l'émancipation des femmes. Cette étude s'appuie sur les conclusions du rapport du Système de notification des pays créanciers consacré aux activités d'aide visant l'égalité homme-femme (1999-2003), et sur les résultats des travaux de l'atelier sur la prise en compte systématique de la problématique homme-femme tenue à l'occasion de la troisième réunion du Réseau en juillet 2005.

7. Mme Dorthea Damkjaer tire du rapport trois conclusions importantes :

- i) la plupart des organismes se sont dotés d'une solide politique en matière d'égalité homme-femme qui associe prise en compte systématique et interventions ciblées ;
- ii) aucun organisme n'a mis en place les structures, ressources, mesures d'incitation et systèmes de reddition de comptes nécessaires à l'exécution pleine et entière de sa politique ; et
- iii) il n'y a pas de « formule magique » pour promouvoir plus efficacement l'égalité homme-femme dans le nouvel environnement de l'aide.

8. **Mme Karen Oppenheim Mason**, auteur du rapport, présente ses observations sur ce que l'enquête a pu révéler. Cela fait certes 30 ans que les travaux sur la promotion de l'égalité homme-femme et du renforcement du pouvoir des femmes sont menés mais les progrès sont lents. L'une des principales explications réside dans le fait qu'il est généralement difficile de changer les rapports de force, de plus les relations entre les hommes et les femmes sont l'une des dimensions les plus profondément ancrées et les plus anciennes de l'organisation sociale ; elles sont intimement liées au sexe, à la reproduction, à la richesse et au pouvoir. Mme Oppenheim Mason se demande aussi pourquoi malgré les nombreuses stratégies et déclarations des membres du CAD, rien ne bouge vraiment 'sur le terrain'. Peut-être y a-t-il une profonde résistance à l'adoption de mesures permettant de parvenir à l'égalité homme-femme, tant dans les structures de pouvoir de nos propres ministères et organismes que dans les gouvernements des pays partenaires. Il existe des sociétés où les hommes et les femmes luttent pour obtenir l'égalité et sont parfois en mesure de faire évoluer l'équilibre du pouvoir dans le sens de l'égalité homme-femme, mais ce ne sont jamais les gouvernements et les organes directeurs qui prennent l'initiative. Mme Oppenheim Mason invite instamment les participants à se montrer prudents avant de placer les gouvernements des pays partenaires en position de commander et elle souligne la nécessité de soutenir les groupes d'aide aux femmes dans les pays partenaires et de tenir leurs gouvernements pour comptables de l'évolution de la situation.

9. Elle pose les questions suivantes :

- Comment pouvons-nous accentuer la pression politique sur nos propres ministères et organismes – ainsi que sur les gouvernements de nos pays partenaires, afin que la question de l'égalité des femmes soit prise au sérieux ?
- Pouvons-nous prendre des mesures en tant qu'organismes d'aide au développement ? Ou bien la pression doit-elle venir d'ailleurs ?

10. **Mme Damkjaer** expose les possibilités et les difficultés de la promotion de l'égalité homme-femme et du renforcement du pouvoir des femmes à quatre niveaux différents :

- i) *les organismes bilatéraux de coopération de coopération pour le développement* - où les possibilités et les difficultés dépendent des décideurs politiques, de la direction, des structures institutionnelles (notamment de la composition et de la formation du personnel, des ressources, des systèmes d'incitation et de reddition de comptes, des mécanismes de suivi et d'établissement de rapports), du nombre d'objectifs et de thèmes transversaux et du degré de centralisation ou de décentralisation ;
- ii) *les pays partenaires* – où l'égalité des droits entre les hommes et les femmes, l'égalité d'accès aux ressources et à la maîtrise de celles-ci, et l'égalité des chances en matière d'influence politique et économique font partie des principaux défis à relever. Des partenariats et des alliances doivent s'établir entre différents acteurs comme le Parlement, le pouvoir judiciaire, la société civile, notamment les organisations de femmes, le secteur privé, les médias, les instituts de recherche et différents donateurs, pour que les mécanismes de l'aide existants comme le dialogue politique, les stratégies d'aide conjointes, les stratégies de lutte contre la pauvreté et les approches fondées sur les programmes, puissent être exploités ;
- iii) *les organisations multilatérales* – étant donné que les organisations d'aide au développement bilatérales ou multilatérales ne remplissent pas de façon satisfaisante les engagements pris à Pékin et ne mettent pas en oeuvre leurs propres politiques, il serait temps qu'elles concentrent leurs efforts sur leurs avantages institutionnels comparatifs et conviennent d'une division du travail ; et
- iv) *les conseillers pour les questions d'égalité des sexes* – nous avons un rôle multidimensionnel à jouer et nous avons besoin de compétences multidimensionnelles pour exercer une influence, être efficaces et être perçus comme pertinents à l'intérieur de nos propres organismes. Pour être efficace, un conseiller ou une conseillère pour les questions d'égalité des sexes doit comprendre l'ensemble des politiques et pratiques internationales de développement, connaître la culture institutionnelle et opérationnelle de son propre organisme, maîtriser un certain nombre de domaines spécialisés, savoir comment gérer le calendrier et le contexte de façon stratégique, comment utiliser les réseaux, comment communiquer de façon convaincante ; comment négocier avec un large éventail d'acteurs à différents niveaux, comment créer, pour ses collègues, des situations favorables aux parties en présence, comment fournir ce qui est demandé de manière à susciter une demande, et enfin comment choisir ses combats et centrer son attention sur ce qui est important.

Examen des réformes entreprises par deux membres

11. Ayant à l'esprit ces possibilités et ces difficultés, les participants se livrent à un examen franc et ouvert des motifs pour lesquels deux membres (le Royaume-Uni et la Norvège) ont révisé leurs stratégies en matière d'égalité homme-femme dans le domaine du développement, et les moyens utilisés à cette fin.

Les deux membres répondent aux questions sur les raisons qui les ont conduits à évaluer leur performance dans le domaine de l'égalité homme-femme ; les principales conclusions de l'évaluation ; les mesures qui ont été prises sur le plan politique et sur celui de la gestion compte tenu de ces conclusions ; les décisions et stratégies élaborées pour améliorer les performances futures ; et la façon dont ces stratégies diffèrent des approches précédentes.

12. Il ressort de l'examen que le soutien des milieux politiques et un intérêt concret pour les questions d'égalité homme-femme demeurent des points de départ indispensables. De même, les questions d'égalité homme-femme ne doivent pas relever uniquement de la compétence des conseillers pour l'égalité des sexes : les organismes d'aide doivent se les approprier plus largement. Il est possible d'y parvenir en utilisant des outils comme les systèmes de suivi et les indicateurs de performance. Il demeure aussi essentiel de développer les capacités et de mieux faire connaître aux agents les outils existants. Visibilité et discours dynamique sur l'égalité entre les sexes créent une demande et augmentent l'intérêt porté aux questions relatives à l'égalité homme-femme. En outre, une stratégie double redynamisée – la prise en compte systématique des questions d'égalité homme-femme couplée au renforcement du pouvoir des femmes – doit être soutenue par des ressources financières et humaines suffisantes. L'examen montre aussi qu'il convient de créer des synergies entre l'égalité homme-femme et d'autres objectifs. Les conseillers pour l'égalité des sexes gagnent à améliorer leurs qualités de communication et à présenter leurs arguments de façon plus simple et convaincante. Enfin, l'examen montre que pour lancer un processus de réforme, l'évaluation est un instrument important car elle met en évidence les difficultés.

13. Les échanges de vues confirment que si la prise en compte systématique des questions d'égalité homme-femme peut être une stratégie efficace pour la promotion de l'égalité entre les sexes et de l'émancipation des femmes, dans la pratique, elle se traduit par une réduction des ressources financières et humaines à la disposition des activités sur l'égalité homme-femme. Chose plus importante encore peut-être, il en résulte une situation où à la fois *tout le monde et personne* n'est responsable ou comptable. Comme on l'a vu dans les examens de l'aide réalisés par le CAD, lorsque les questions d'égalité homme-femme sont prises en compte dans l'ensemble des activités, des spécialistes sont néanmoins encore nécessaires pour maintenir et renforcer les capacités et les compétences. Pour être efficace, la prise en compte systématique des questions d'égalité homme-femme nécessite davantage de ressources, et non moins de ressources.

Débat et conclusions

14. Les participants sont invités à réfléchir aux moyens de modifier leurs modes opératoires afin d'obtenir de meilleurs résultats à l'avenir. Ils conviennent des points suivants :

Dans les organismes bilatéraux d'aide au développement :

- il faut renforcer l'obligation de rendre des comptes pour s'assurer que les organismes d'aide agissent concrètement. Cela peut se faire par des systèmes de notification renforcés, des évaluations internes, les Examens de l'aide du CAD, des systèmes de gestion interne, des mécanismes de suivi et des indicateurs de performance – toutes stratégies qui ont fait la preuve de leur efficacité dans le passé.
- la capacité d'aborder efficacement les questions d'égalité homme-femme doit être renforcée à tous les niveaux. L'objectif devrait être de permettre aux agents d'avoir accès aux connaissances et de les encourager à utiliser pleinement les outils existants.
- l'appropriation par les agents des questions d'égalité homme-femme et d'émancipation des femmes – notamment par les hommes et les décideurs – doit être plus large. Pour ce faire, un correspondant spécialisé peut être nommé dans chaque division ; et

- la responsabilité et l'acceptation des questions d'égalité homme-femme doivent monter dans la hiérarchie jusqu'au niveau de la direction et des décideurs politiques.

Au niveau des pays partenaires :

- un soutien politique durable est essentiel.
- une plus grande pression doit être exercée pour renforcer les organisations de la société civile locales et notamment les organisations de femmes pour que celles-ci soient mieux à même de responsabiliser leurs gouvernements, et
- une fois que les considérations d'égalité homme-femme et d'émancipation des femmes sont intégrées dans les CSLP, cette mesure doit se traduire par une augmentation des affectations budgétaires destinées à promouvoir la prise en compte des questions d'égalité homme-femme et d'émancipation des femmes dans les activités du programme.

Les conseillers pour les questions d'égalité entre les sexes :

- devraient s'efforcer de collaborer avec des collègues travaillant sur d'autres objectifs afin de créer des synergies et générer des situations favorables à toutes les parties en présence.
- doivent améliorer la façon dont ils communiquent, notamment la terminologie et le style utilisés.
- devraient être plus précis et concrets lorsqu'ils définissent ce qu'ils souhaitent réaliser, et
- doivent hiérarchiser les priorités et organiser leurs travaux de façon stratégique.

Point 3 : Atelier sur l'efficacité de l'aide et l'égalité homme-femme

15. La présidente de la séance, **Mme Fionnuala Gilsean** (Irlande), rappelle aux participants que l'évolution de l'environnement de l'aide et l'augmentation prévue des apports d'aide offrent de nouvelles possibilités et renforcent l'obligation s'attaquer avec plus de vigueur aux questions d'égalité des sexes et d'émancipation des femmes. Elle souligne aussi combien il importe de réfléchir de façon approfondie aux niveaux auxquels s'exerce l'appropriation par les pays et de se demander qui fixe les priorités sur le terrain lors de la promotion de l'égalité homme-femme dans le contexte des nouvelles modalités de l'aide.

16. Les **objectifs** de l'atelier sont les suivants :

- comprendre les engagements de partenariat de la *Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide*, leur influence sur l'environnement de l'aide et leur impact sur les travaux relatifs à l'égalité entre les sexes dans le cadre de la coopération pour le développement,
- identifier les angles d'attaque stratégiques et les moyens de promouvoir l'égalité homme-femme et l'émancipation des femmes en s'appuyant sur les engagements de partenariat,
- expliquer aux membres l'axe de travail du Groupe de travail du CAD sur l'efficacité de l'aide et de ses Activités conjointes, et comment ils pourraient participer aux travaux de façon stratégique,
- comprendre comment la *Déclaration de Paris* est mise en œuvre au niveau des pays partenaires dans le cadre des stratégies d'aide conjointes et autres processus, et
- définir les moyens d'exercer une influence et d'assurer la prise en compte des questions d'égalité homme-femme et d'émancipation des femmes dans le dialogue sur les mesures à prendre et le dialogue au niveau politique.

17. **Mme Catherine Gaynor, consultante**, présente le document intitulé *The Paris Declaration commitments and implications for gender equality and women's empowerment* (DCD/DAC/GEN(2006)1) commandé par Development Cooperation Ireland. Une version antérieure du rapport a été présentée à l'atelier conjoint organisé par GENDERNET et le Réseau inter-institutions pour les femmes et l'égalité des sexes sur le thème *Les modalités de l'aide et la promotion de l'égalité entre les sexes*, les 30 et 31 janvier 2006 à Nairobi, au Kenya.

18. Mme Gaynor indique que la mise en œuvre de la *Déclaration de Paris* évolue rapidement et que l'égalité des sexes n'a pas encore été explicitement traitée. La *Déclaration* offre une occasion exceptionnelle de promouvoir l'égalité homme-femme et il y a de nombreux angles d'attaque. Des décisions stratégiques doivent être prises en ce qui concerne les moyens de peser sur les processus et le cadre dans lequel il convient de le faire. Mme Gaynor estime que la mise en œuvre de la *Déclaration de Paris* gagnerait à reposer sur une approche à plus large assise, tenant compte notamment des éléments liés aux questions de fond et aux résultats de l'efficacité du développement au lieu d'être centrée uniquement sur l'aide et l'efficacité des organismes d'aide.

19. Plusieurs possibilités d'utiliser les engagements de partenariat de la *Déclaration de Paris* pour promouvoir les objectifs et stratégies d'égalité homme-femme ont été recensées, à savoir :

- *Appropriation* : il est possible de donner à l'égalité homme-femme et à l'émancipation des femmes un degré de priorité plus élevé dans les programmes d'action politiques des pays partenaires et de faire en sorte que les points de vue et préoccupations des femmes soient davantage pris en compte dans les processus de développement.
- *Alignement* : les donateurs devraient reconnaître et utiliser les engagements mutuels et les instruments internationaux, comme le *Programme d'action de Beijing* et la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW), dans le cadre du dialogue sur les mesures à prendre pour renforcer et soutenir les engagements nationaux en faveur de l'égalité homme-femme et de l'émancipation des femmes, aligner leurs activités sur ceux-ci, et renforcer les capacités de coordination de l'aide en faveur de l'égalité homme-femme et du renforcement du pouvoir des femmes.
- *Harmonisation* : cet engagement est le seul qui fasse explicitement référence à l'égalité homme-femme et aux domaines transversaux (paragraphe 42). Cependant, si elles ne sont pas prises en compte dans les nouveaux mécanismes des programmes et dans le cadre de la rationalisation de l'aide des donateurs, il y a un risque que les questions transversales ne pâtissent de la tendance prédominante favorable à l'aide sectorielle. Il faut inscrire l'égalité homme-femme dans l'ensemble des processus conjoints des donateurs et augmenter le nombre de travaux d'évaluation conjoints sur l'égalité homme-femme.
- *Gestion axée sur les résultats* : mettre en évidence les résultats en matière d'égalité homme-femme et l'impact des mesures prises dans ce domaine est un volet essentiel de la gestion axée sur les résultats pour le développement. Suivre les retombées des mesures d'aide selon le sexe est une bonne façon de veiller à ce que l'aide parvienne à ceux auxquels elle est destinée.
- *Responsabilité mutuelle* : pour être solides, les mécanismes nationaux de contrôle devraient inclure des femmes et l'obligation de compte devrait être suivie à l'aide d'indicateurs sensibles à la spécificité des sexes.

20. Au niveau des pays partenaires, si l'égalité des sexes n'est pas prise en compte dans le programme d'action de Paris, il est probable que les femmes ne bénéficieront pas équitablement de l'augmentation des budgets destinés au développement ; que l'efficacité de l'aide sera mesurée en fonction d'un ensemble restreint de critères d'alignement, les questions transversales étant laissées de côté ; que la capacité des donateurs à influencer l'affectation des crédits au profit de l'égalité homme-femme et de l'émancipation des femmes par les pays partenaires diminuera à mesure que l'aide programme augmentera ; que les enceintes nationales soutenues par les donateurs seront distancées et coupées des réalités auxquelles sont confrontées les populations pauvres, hommes et femmes, et que l'écart actuel entre engagements et mise en œuvre des politiques, dû à l'incapacité de respecter les engagements pris en matière d'égalité homme-femme, ne sera pas réduit.

21. Mme Gaynor propose plusieurs angles d'attaque stratégiques pour intégrer les questions d'égalité entre les sexes et d'émancipation des femmes dans le programme d'action de Paris au niveau mondial. Il conviendrait selon elle de coopérer avec le Groupe de travail sur l'efficacité de l'aide et ses Activités conjointes (gestion axée sur les résultats de développement, suivi de la Déclaration de Paris, passation des marchés, gestion des finances publiques) et d'autres organes subsidiaires du CAD travaillant sur des thèmes transversaux. Les préparatifs du Troisième Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide, prévu au Ghana en 2008, offre une occasion particulièrement importante de peser sur le programme de travail relatif à l'efficacité de l'aide. La stratégie de communication du Groupe de travail sur l'efficacité de l'aide, actuellement en cours d'élaboration, fournit également une occasion stratégique de plaider en faveur de l'égalité des sexes et de l'émancipation des femmes. Les membres du Réseau sont instamment invités à contacter leurs collègues dans les organismes d'aide travaillant avec le Groupe de travail sur l'efficacité de l'aide et ses Activités conjointes afin de mieux saisir et intégrer les conséquences de la *Déclaration de Paris*.

22. Au cours de la séance de questions-réponses qui suit, les **participants conviennent** de l'importance qu'il y a à mettre en évidence les liens entre l'égalité homme-femme et les autres objectifs du développement. Par exemple, l'accès des femmes aux marchés est essentiel à la croissance économique et au recul de la pauvreté. Les participants reconnaissent qu'il convient de coopérer avec d'autres organes subsidiaires du CAD comme le Réseau sur l'évaluation, le Réseau sur la gouvernance et le Groupe de travail sur l'efficacité de l'aide. Dans le même temps, les participants indiquent qu'il n'est guère aisé d'intégrer les questions d'égalité homme-femme dans le programme de travail prévu pour assurer le suivi de la *Déclaration de Paris*.

Etude de cas consacrée à la Zambie

Une étude de cas est présentée sur la prise en compte des considérations d'égalité homme-femme dans la Stratégie d'assistance conjointe pour la Zambie et l'approche de la Zambie relative à la mise en œuvre de la *Déclaration de Paris*.

23. **M. Joe Kapembwa** (Directeur, Problématique homme-femme/Affaires économiques et financières, Division Femmes et Développement, Zambie) décrit les efforts entrepris pour intégrer les questions d'égalité homme-femme dans la politique du gouvernement zambien. Un examen du CSLP du pays pour 2002-2004 montre que la prise en compte systématique des questions d'égalité homme-femme dans le cadre de la mise en œuvre des politiques demeure un problème, que les femmes sont encore sous-représentées dans les postes de décision, qu'il existe peu de données statistiques et de données ventilées selon le sexe, et que les progrès sont lents sur la voie de la modification des lois discriminatoires.

24. Cependant, l'examen a mis en évidence quelques progrès comme la sensibilisation accrue des responsables gouvernementaux et du public aux questions d'égalité homme-femme, la réussite de quelques initiatives en faveur de la prise en compte systématique de l'égalité entre les sexes dans les secteurs de l'éducation et de la santé ; un meilleur niveau de consultation sur le Cinquième Plan de développement national, et un soutien institutionnel renforcé en faveur de l'égalité homme-femme par certains donateurs tels que les Pays-Bas, la Norvège et l'ONU. M. Kapembwa souligne le rôle qu'ont joué les organisations de la société civile pour attirer l'attention du gouvernement zambien sur les questions d'égalité homme-femme.

25. L'élaboration du Cinquième Plan de développement national est sur le point d'être achevée ; le Plan visera à améliorer la législation et la collecte de données statistiques ventilées selon le sexe, à accroître les moyens des correspondants et planificateurs chargés des questions d'égalité homme-femme dans chaque secteur et à renforcer les processus de suivi. Il suivra une approche fondée sur la reconnaissance des droits des femmes qui promeut l'égalité dans la répartition des ressources et la promotion de la justice sociale. L'égalité entre les sexes doit être traitée en tant que secteur à part entière et en tant que thème transversal dans le Plan. Cela permettra d'assurer un niveau de financement adéquat et l'adoption de mesures axées spécifiquement sur les femmes tout en garantissant que chaque secteur est centré sur l'égalité homme-femme. Cinq secteurs ont été jugés prioritaires pour la prise en compte des questions d'égalité homme-femme : l'éducation, la santé, l'agriculture, la gouvernance et la protection sociale. M. Kapembwa reconnaît qu'il est important d'intégrer des indicateurs de l'égalité homme-femme dans les principaux domaines de résultat à l'intention des fonctionnaires afin qu'ils puissent être tenus pour responsables des résultats obtenus.

26. **M. Paul Lupunga** (Economiste, ministère des Finances, Zambie) présente dans ses grandes lignes la Stratégie d'assistance conjointe pour la Zambie. La Stratégie s'aligne sur les priorités nationales de développement énoncées dans le Cinquième Plan de développement national et constitue la réponse des donateurs. Elle est élaborée dans le cadre du dialogue entre les donateurs et le gouvernement. Les objectifs globaux sont de rationaliser le programme d'aide à la Zambie et de s'assurer que l'aide est affectée à l'ensemble des secteurs en mettant l'accent sur la division du travail entre les donateurs et sur la programmation conjointe. Le processus d'élaboration de la Stratégie comprend une autoévaluation de leurs avantages comparatifs par les donateurs afin de désigner un donneur chef de file pour chaque secteur. Un cahier des charges pour les donateurs et un cadre pour la division des tâches ont également été mis au point. Le PNUD est à présent le chef de file pour le secteur égalité entre les sexes, avec l'aide de la Norvège, des Etats-Unis et des Pays-Bas. En outre, un examen et une analyse comparative des expériences antérieures effectuées en Zambie, en Ouganda et en Tanzanie ont été réalisés et des mesures ont été prises pour décentraliser au niveau du pays le processus de prise de décision des donateurs.

27. M. Lupunga présente quelques uns des principaux obstacles au processus de la Stratégie d'assistance conjointe en Zambie, comme l'existence de « secteurs privilégiés » que les donateurs sont tous disposés à financer (éducation et gouvernance par exemple) au détriment d'autres secteurs qui ne bénéficient pas du niveau d'aide au développement nécessaire. Parmi les autres difficultés figurent le recrutement de personnes motivées au niveau des pays et de donateurs chefs de file compétents et fiables (partenaires pour la coopération) pour chaque secteur, capables d'assurer le niveau requis d'aide financière, d'expertise et de savoir-faire comme la constitution d'équipes et la diplomatie.

28. **Mme Ineke Van de Pol** (Premier Secrétaire, Problématique homme-femme et Environnement, Ambassade des Pays-Bas à Lusaka/Ministère des affaires étrangères des Pays-Bas) explique comment les engagements de partenariat énoncés dans la *Déclaration de Paris* sont mis en œuvre par les donateurs en Zambie pour promouvoir l'égalité entre les sexes et l'émancipation des femmes :

- *Appropriation* – la Division Femmes et développement de l’administration zambienne a défini ce que l’on attendait des donateurs en matière d’égalité homme-femme pour chacun des secteurs définis dans le Cinquième Plan de développement national.
- *Alignement* – le gouvernement et les partenaires pour la coopération conviennent que l’égalité homme-femme est une priorité. Les aspects liés à l’égalité homme-femme seront intégrés dans le cadre d’évaluation des performances et un audit consacré à la problématique homme-femme sera effectué dans chacun des cinq secteurs prioritaires tous les deux ans. Les donateurs fourniront à la Division le soutien analytique nécessaire, des conseils sur les systèmes d’évaluation et de suivi sensibles à la spécificité des sexes et, à titre indicatif, des engagements de financement en faveur de l’égalité homme-femme dans un cadre pluriannuel.
- *Harmonisation* – les donateurs doivent se mettre d’accord sur l’intégration des questions d’égalité homme-femme dans leur planification, l’affectation des ressources et la notification et convenir des compétences disponibles pour soutenir la prise en compte des questions d’égalité homme-femme.
- *Gestion axée sur les résultats* – la Division et les donateurs travaillent à l’élaboration d’un cadre d’évaluation des performances axé sur la problématique homme-femme. Des indicateurs d’égalité entre les sexes ont été élaborés pour les cinq secteurs prioritaires. Des mesures ont été prises pour veiller à ce que tous les secteurs intègrent des indicateurs d’égalité homme-femme et soient alignés sur les OMD.
- *Responsabilité mutuelle* – les donateurs doivent communiquer des informations à jour sur les apports d’aide. Des évaluations mutuelles sont en place et la Division est chargée d’exercer une certaine influence, de mettre en évidence les résultats et de fournir des orientations aux autres ministères fonctionnels. Le ministère des Finances joue un rôle important en tenant tous les secteurs comptables de l’intégration des considérations d’égalité homme-femme et d’émancipation des femmes.

Groupes de discussion

29. Les participants forment des groupes de discussion pour réfléchir aux moyens d’utiliser les engagements de partenariat de la *Déclaration de Paris* pour promouvoir l’égalité homme-femme et d’exploiter efficacement ces engagements dans leur travail quotidien. Deux groupes centrent leur attention sur les possibilités qui s’offrent **au niveau international/de l’action**. Les membres sont invités à réfléchir aux éléments essentiels d’une stratégie mondiale permettant d’influencer la mise en œuvre de la *Déclaration de Paris*, aux angles d’attaque les plus prometteurs et à la façon dont il serait possible d’en tirer profit. Deux groupes examinent les questions qui se posent **au niveau des pays partenaires**. Ils sont invités à réfléchir à la question de savoir quels seraient les angles d’attaque les plus prometteurs pour garantir que l’égalité homme-femme reste au centre des processus d’harmonisation et d’alignement et comment les spécialistes de la problématique homme-femme dans les organismes donateurs peuvent y contribuer.

30. Après les débats, les participants se mettent d’accord sur un **nombre limité d’angles d’attaque stratégiques** qui seront également pris en considération lors de la révision des *Lignes directrices du CAD sur l’égalité homme-femme et le renforcement du pouvoir des femmes* :

Au niveau **international/de l'action** :

- organiser un atelier conjoint avec d'autres organes subsidiaires du CAD, notamment le GT-EFF, sur les moyens d'intégrer les questions transversales dans la mise en œuvre de la *Déclaration de Paris*,
- coopérer avec les collègues travaillant avec le GT-EFF, et
- centrer l'attention sur une approche à deux volets de la prise en compte systématique de la problématique homme-femme et de l'émancipation des femmes.

Au niveau des **pays partenaires** :

- porter la *Déclaration de Paris* et l'ensemble du programme d'action sur l'efficacité de l'aide à l'attention des organisations de la société civile et en particulier des organisations de femmes,
- promouvoir les missions nationales conjointes lancées à l'initiative des partenaires afin d'examiner l'impact des nouvelles modalités de l'aide sur l'égalité homme-femme et l'émancipation des femmes, et vice versa, et
- mettre en œuvre la *Déclaration de Paris* et son programme d'action en harmonisant les compétences pour améliorer les dispositifs en faveur de l'égalité homme-femme dans les pays.

31. D'autres détails sur les résultats pratiques de l'atelier sont présentés au titre du **point 5 de l'ordre du jour (programme de travail 2007-08)**.

Point 4 : Programme de travail 2005-2006

32. La Présidente lance le débat sur la mise en œuvre et l'achèvement du programme de travail 2005-2006 en renvoyant les participants au document de séance n° 4 intitulé *Status report on the implementation of the Network's work programme, 2005-06*. Au cours du biennium actuel, des résultats importants ont été obtenus, fournissant une base solide pour 2007-2008. Parmi les plus marquants figurent notamment les suivants :

- Le rapport sur les activités d'aide visant l'égalité homme-femme (1999-2003) dans le cadre du système de notification des pays créanciers,
- le perfectionnement du marqueur égalité homme-femme en collaboration avec le Groupe de travail sur les statistiques,
- l'atelier conjoint organisé avec le Réseau inter-institutions des Nations unies sur les femmes et la parité des sexes (IANWGE) sur les modalités de l'aide et la promotion de l'égalité homme-femme (Nairobi, janvier 2006),
- les deux documents soumis à la présente réunion sur l'approche suivie par les membres du CAD en matière d'égalité homme-femme dans le cadre de la coopération pour le développement et l'évolution observée depuis 1999 (Karen Mason), et sur les engagements de la Déclaration de Paris et leurs conséquences pour l'égalité homme-femme et l'émancipation des femmes (Cathy Gaynor),
- l'atelier de formation en économie (juillet 2006), et
- les travaux menés en collaboration avec la Banque mondiale sur l'OMD3 et les difficultés de sa réalisation.

L'OMD3 – les difficultés de sa réalisation

Banque mondiale

33. **Mme Mayra Buvinic** (Banque mondiale) rend compte du processus d'élaboration du Plan d'action de la Banque mondiale pour la réalisation de l'OMD3, qui a reçu le soutien du Réseau du CAD sur l'égalité homme-femme. Pour la Banque mondiale, cette collaboration est un bon exemple de la façon dont deux organisations doivent coopérer.

34. Le Plan d'action intitulé *Gender equality as smart economics* a été élaboré comme suite à la demande formulée par le Vice-Président de la Banque mondiale Danny Leipziger qui a souhaité que la Banque mondiale et les autres parties intéressées proposent un plan d'action de 100 jours pour accélérer la réalisation de l'OMD relatif à l'égalité homme-femme. L'objectif est de promouvoir le renforcement du pouvoir économique des femmes dans les pays clients afin de favoriser une croissance partagée, d'accélérer la réalisation de l'OMD3 et d'accroître l'efficacité des mesures prises en faveur du développement. Le Plan d'action repose sur l'idée que pour promouvoir le développement économique et atteindre les OMD – en particulier l'OMD3 – la communauté mondiale doit recentrer son attention sur le pouvoir économique des femmes et augmenter les investissements en faveur de celles-ci. Il comble une lacune de la politique économique de la Banque mondiale concernant la prise en compte systématique de la problématique homme-femme. Un cadre d'intervention **au niveau de l'action** (« pour que les marchés bénéficient aux femmes ») et **au niveau des organismes** (« pour donner aux femmes les moyens de concourir sur les marchés ») fournit la base du Plan. Quatre marchés, essentiels au renforcement du pouvoir économique des femmes, ont été identifiés : marchés de produits, marché financier, marché foncier et marché du travail. Il prend également en compte les mesures dans le domaine des infrastructures.

35. Le Plan comporte quatre domaines d'action étroitement liés entre eux destinés à :

- *promouvoir la participation des femmes aux opérations et activités d'assistance technique* – dans des secteurs comme les infrastructures, l'énergie et l'agriculture ;
- *mettre en œuvre des initiatives axées sur les résultats* – en reproduisant les mesures ayant donné de bons résultats et en définissant des objectifs à court terme. Pour ce domaine d'action, l'UNIFEM est l'organisme d'exécution et l'International Center for Research on Women réalisera des évaluations d'impact. Le financement est déjà assuré ;
- *améliorer les travaux de recherche et les statistiques* – c'est-à-dire suivre le renforcement du pouvoir économique des femmes et la façon dont cette évolution contribue à la croissance. Les travaux menés à l'intérieur de ce domaine d'action sont déjà financés par la Division des statistiques de la Banque;
- être une *campagne de communication ciblée* – pour montrer combien il importe d'investir dans les femmes et inciter les pays à participer à la mise en œuvre du Plan.

36. Le budget sur quatre ans se monte à environ 25 millions USD dont la Banque a déjà assuré 4 millions USD. Le reste des fonds proviendra du budget de la Banque et des contributions de donateurs. Le Plan a été officiellement révisé et il devrait être examiné par le Conseil d'administration début septembre.

37. Les **participants** félicitent la Banque pour cette initiative et indiquent qu'ils souhaitent lui apporter en temps voulu leur soutien politique. Certains soulignent la nécessité de réexaminer le projet de liste de pays cibles. D'autres insistent sur l'importance de définir clairement des indicateurs et des objectifs de base afin d'évaluer les progrès.

Donneurs bilatéraux

38. **Mme Lina Neeb** (Belgique) présente l'activité que le Réseau propose pour compléter l'initiative prise par la Banque mondiale. Au cours du processus de consultation entre les deux organisations, l'idée est née de recenser les expériences réussies – c'est-à-dire les exemples de programmes visant l'égalité homme-femme et l'émancipation des femmes pouvant être « renforcés ».

39. Dans un premier temps, un rapide « relevé » des activités des donneurs bilatéraux a été entrepris pour identifier les éventuels pays et secteurs cibles. Après l'application de plusieurs mécanismes de tri – notamment les pays cibles recensés par la Banque mondiale, une analyse des CSLP des pays, et la liste des pays ayant ratifié la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) – quatre pays cibles possibles ont été identifiés : la Tanzanie, le Nicaragua, le Vietnam et la République démocratique du Congo.

40. Les prochaines étapes sont les suivantes :

- comparer les pays cibles proposés et l'analyse préparée en vue de la 3^e réunion CAD-OCDE/Banque mondiale sur l'augmentation de l'aide au service de résultats (Paris, 27 juin 2006),
- contacter les membres qui ont participé à l'exercice de « relevé » pour demander des informations plus précises sur les possibilités de 'renforcer' les interventions en faveur de l'égalité homme-femme dans les pays recensés, et identifier les donneurs chefs de file potentiels, et
- continuer de suivre les travaux conjoints CAD-OCDE/Banque mondiale sur l'augmentation de l'aide en vue d'intégrer l'initiative relative à l'OMD3 dans le processus global.

Rapports d'étape

Le marqueur relatif à l'égalité homme-femme

41. **Mme Julia Benn** (Secrétariat de l'OCDE) rend compte de l'état d'avancement des travaux de l'équipe de projet du Groupe de travail sur les statistiques (GT-STAT) et du GENDERNET chargé du perfectionnement du marqueur relatif à l'égalité homme-femme. Le GT-STAT a approuvé les propositions de l'équipe de projet à sa réunion de juin 2006 notamment la redéfinition du marqueur, le nouvel appendice sous la forme d'une Foire aux questions et le nouveau code objet *Organisations et institutions pour l'égalité des femmes* (antérieurement *Femmes et développement*). L'objectif est d'accroître le nombre de membres du CAD fournissant des données sur l'aide axée sur l'égalité homme-femme et d'améliorer l'utilisation du marqueur dans les organismes qui communiquent les données. Une analyse fondée sur les données sur le marqueur pourrait être envisagée dans quelques années.

42. Les membres sont invités à encourager les correspondants statistiques dans leurs organismes à appliquer le marqueur. Les membres manifestent aussi de l'intérêt pour l'échange de bonnes pratiques dans l'utilisation du marqueur en tant qu'outil de planification et de suivi. Le Secrétariat étudiera les moyens de diffuser plus largement les informations tirées des données notifiées.

43. Mme Benn indique également que le GT-STAT envisage d'examiner le type de classement de l'aide. Il est proposé qu'une fois ce travail achevé, l'équipe de projet conjointe reprenne ses activités pour étudier comment le marqueur peut être appliqué à l'aide octroyée sous forme de programmes comme le soutien budgétaire général. Cette idée est approuvée par les membres et pourrait être intégrée dans le programme de travail sur l'efficacité de l'aide du Réseau au cours du biennium 2007-2008.

VIH/SIDA

44. **Mme Katherine Blakeslee** (Etats-Unis) rend compte de l'état d'avancement des travaux sur le VIH/SIDA. Le Réseau commandera une courte analyse sur les bonnes pratiques des donneurs dans le domaine du renforcement du pouvoir des femmes dans la lutte contre le VIH/SIDA. Elle sera probablement publiée dans la collection des *Issues briefs*. Les membres qui souhaitent formuler des commentaires sur le projet de cahier des charges sont invités à le faire rapidement.

Lutte contre la pauvreté (notamment collaboration avec le POVNET et d'autres organes)

45. **Mme Patricia McCullagh** (Canada) présente une synthèse des travaux sur l'égalité homme-femme et la lutte contre la pauvreté, notamment la collaboration du Réseau avec le Réseau du CAD sur la réduction de la pauvreté (POVNET). La Présidente du GENDERNET est membre ès-qualités du POVNET. Le Réseau a participé à la réalisation des travaux menés au titre de chaque axe de travail du POVNET, ce qui a abouti à l'élaboration de la *Déclaration sur une croissance favorable aux pauvres* approuvée par la Réunion à haut niveau du CAD en avril 2006. L'USAID a préparé pour le GENDERNET une note d'actualité intitulée *Enhancing women's market access and promoting pro-poor growth* destinée à l'équipe de projet du POVNET sur le développement du secteur privé. Le GENDERNET a aussi préparé un document et un exposé à l'intention de l'équipe de projet sur les infrastructures, documents qui seront publiés dans la collection des *Issues briefs*. Avec l'aide de l'Allemagne, le Réseau a également publié dans la collection des *Issues briefs* une note intitulée *Negotiating the economics of PRS – a reference guide for the non-economist*. Un autre rapport destiné aux économistes est en cours de préparation. Enfin, le Réseau a organisé un cours de formation de deux jours sur les grands principes de l'économie (juillet 2006) en liaison avec la quatrième réunion du Réseau.

Conflits, paix et sécurité (notamment collaboration avec le Réseau du CAD sur les conflits, la paix et la coopération pour le développement (CPDC))

46. **Mme Blakeslee** présente les travaux sur les conflits, la paix et la sécurité. Le Réseau a procédé à un examen par les pairs et participé à la rédaction de 15 notes (*Issues briefs*) préparées par le CPDC et publiées sous le titre *Preventing conflict and building peace: a manual of issues and entry points*. En février 2006, le CPDC a décidé de « suspendre » la publication des autres *Issues briefs*, parmi lesquelles une que l'USAID avait rédigée pour le compte du Réseau et intitulée *Human trafficking in post-conflict situations*.

47. La collaboration avec le CPDC porte à présent sur la prise en compte plus systématique de la problématique homme-femme dans le projet de *Cadre pour la mise en œuvre de la réforme des systèmes de sécurité* ; avec le Groupe des Etats fragiles, il s'agit d'œuvrer à la prise en compte des considérations d'égalité homme-femme dans le *projet de Principes pour l'engagement international dans les Etats fragiles*. Le *Cadre* et les *Principes* devraient être examinés à la Réunion des hauts fonctionnaires du CAD en décembre et, s'ils sont approuvés, ils seront soumis à la Réunion à haut niveau en avril 2007.

Rapports de synthèse des membres et observateurs sur leurs principales priorités et activités actuelles

48. **La Présidente** attire l'attention des membres sur le document de séance n° 5 intitulé *Members' key priorities and activities* qui rassemble les rapports de synthèse communiqués par les membres. Il constitue un moyen utile d'identifier les membres ayant les mêmes priorités et de faciliter la collaboration. Les membres et observateurs qui souhaitent communiquer des informations pouvant être utiles aux autres sont invités à faire de courts exposés.

49. **L’Australie** (Mme Kate Nethercott) présente aux participants le cadre stratégique du programme d’aide australien récemment lancé – *Australian aid: promoting growth and stability* – qui applique le principe d’égalité homme-femme à l’ensemble des activités. Des résultats en matière d’égalité homme-femme sont définis pour chaque domaine du Cadre stratégique et une nouvelle politique en la matière doit être mise au point. Le budget de la recherche sur ces questions a été augmenté. Mme Nethercott demande aux membres leur avis sur les résultats proposés dans le domaine de l’égalité homme-femme et la politique envisagée.

50. **La Finlande** (Mme Satu Lassila) rappelle aux participants la communication de la Commission européenne sur la place des femmes dans le développement. Sous la présidence finlandaise, des communications et des déclarations sont prévues sur la bonne gouvernance, la cohérence des politiques et les infrastructures. Elles gagneraient à inclure des considérations sur l’égalité homme-femme. En outre, Mme Lassila encourage les membres à promouvoir l’intégration des questions touchant à l’égalité homme-femme et à l’émancipation des femmes dans la prochaine Réunion à haut niveau de l’Union européenne sur l’aide au service des échanges.

51. **Le Secrétariat du Commonwealth** (Mme Rawwida Baksh) présente aux participants des informations sur les travaux du Commonwealth consacrés à la démocratie, à la paix et aux conflits et à la mise en œuvre de la Résolution 1325 du Conseil de sécurité de l’ONU. L’affectation stratégique et systématique de ressources, des indicateurs pour suivre les progrès réalisés, la détermination politique et l’amélioration de la transparence sont essentiels pour obtenir des avancées. Mme Baksh attire l’attention des participants sur plusieurs réunions et ateliers à venir prévus par le Secrétariat, notamment la 8^e réunion des ministres des pays du Commonwealth s’occupant de la condition des femmes qui se tiendra à Kampala, Ouganda, du 11 au 14 juin 2007. La liste complète figure dans le document de séance n° 5.

52. Les représentantes de **BRIDGE** (Mme Hazel Reeves et Mme Susan Jolly) présentent la ‘boîte à outils’ intitulée *Gender Indicators and Measurement of Change* et invitent les membres à contribuer l’élaboration de la prochaine ‘boîte à outils’ qui aura pour titre *Sexuality and Sexual Rights*. Enfin, elles rappellent aux participants l’existence de leur base de ressources Siyanda sur le web (www.siyanda.org).

Point 5 : Programme de travail 2007-2008

Point sur l’exercice de hiérarchisation des priorités du CAD

53. **La Présidente** présente dans ses grandes lignes l’historique de l’exercice de hiérarchisation des priorités du CAD pour le biennium 2007-2008 et présente le calendrier du processus de prise de décision concernant la future structure des organes subsidiaires du CAD.

54. Elle rappelle aux participants que les membres du CAD ont été invités à voter pour certaines activités présentées sur une liste de résultats proposés pour le programme de travail 2007-2008. Les résultats pour le GENDERNET sont les suivants :

- orientations théoriques et pratiques, notamment révision des *Lignes directrices du CAD pour l’égalité homme-femme et le renforcement du pouvoir des femmes dans le cadre de la coopération pour le développement*, et
- prise en compte des questions d’égalité homme-femme et d’émancipation des femmes dans la coopération pour le développement grâce à la collaboration avec d’autres organes subsidiaires du CAD, l’ensemble de l’OCDE et les partenaires pour le développement, notamment les organisations multilatérales.

55. **M. Michael Roeskau** (Directeur de la Division de la coopération pour le développement de l'OCDE) se déclare très satisfait des scores élevés obtenus par les résultats proposés pour le Réseau et il soutient pleinement la révision prévue des *Lignes directrices*. Il souligne que pour financer le projet de programme de travail pour 2007-2008 du Réseau, les contributions financières des membres seront nécessaires. Comme le gros du budget central du CAD est réservé aux activités essentielles comme les examens de l'aide et les statistiques, le GENDERNET ne reçoit qu'une petite partie des fonds. Selon M. Roeskau, il est très improbable que le Réseau soit soumis à des modifications structurelles sauf si le CAD convenait de restructurer radicalement ses organes subsidiaires.

56. Les prochaines étapes de l'exercice de hiérarchisation des priorités sont les suivantes :

- le Président du CAD envisage d'avoir des entretiens individuels avec les Présidents des organes subsidiaires (par la suite, une vidéoconférence se tiendra le 11 septembre 2006),
- les Présidents des organes subsidiaires peuvent se rencontrer pour procéder à des échanges de vues informels,
- le CAD examine un « avant-projet » de proposition sur la structure des organes subsidiaires et les promesses de contribution volontaire pour 2007-2008 le 22 septembre 2006, et
- le CAD prend la décision finale relative à la structure des organes subsidiaires le 15 novembre 2006.

Recentrage des travaux

57. S'appuyant sur les deux résultats identifiés dans le cadre de l'exercice de hiérarchisation des priorités du CAD et sur les débats de la réunion, la Présidente propose trois groupes de travaux pour 2007-2008 :

- efficacité de l'aide et égalité homme-femme,
- révision des *Lignes directrices du CAD pour l'égalité homme-femme et le renforcement du pouvoir des femmes dans le cadre de la coopération pour le développement*, et
- amélioration des pratiques des donateurs dans le domaine de l'égalité homme-femme et de l'émancipation des femmes (notamment collaboration avec d'autres organes subsidiaires du CAD, l'ensemble de l'OCDE et les partenaires pour le développement).

Efficacité de l'aide

58. Les activités recensées au cours des débats du jour précédent dans le cadre de l'atelier sur l'efficacité de l'aide et l'égalité homme-femme incluent :

i) *Un atelier sur les questions transversales et la mise en œuvre de la Déclaration de Paris : un atelier conjoint est prévu avec d'autres organes subsidiaires du CAD, notamment le GT-EFF*

Tâche : la Présidente et le Secrétariat assureront la liaison avec les autres organes subsidiaires

ii) *Recenser les 'alliés' dans les activités conjointes du GT-EFF*

Tâche : Les membres assureront la liaison avec leurs collègues et rendront compte au Secrétariat

iii) *Une note de synthèse sur l'égalité homme-femme et la mise en œuvre de la Déclaration de Paris à l'intention des agents des donateurs bilatéraux dans les Ambassades et les missions sur le terrain*

Tâche : Le Secrétariat recrutera un consultant

iv) *Une note de réflexion sur les approches novatrices du financement des donateurs et du soutien aux organisations et mouvements en faveur de l'égalité homme-femme et de l'émancipation des femmes*

Tâche : le Bureau et le Secrétariat élaboreront un cahier des charges et recruteront un consultant

v) *Recherches sur l'impact des nouvelles modalités de l'aide, comme le soutien budgétaire, dans certains pays partenaires afin de recenser les enseignements tirés de l'expérience et les bonnes pratiques au niveau des pays*

Tâche : Le Secrétariat assurera la liaison avec les membres intéressés.

Membres de l'équipe chargée de l'efficacité de l'aide : Allemagne, Belgique, Canada, Irlande, Pays-Bas et Royaume-Uni.

Révision des Lignes directrices du CAD pour l'égalité homme-femme et le renforcement du pouvoir des femmes dans le cadre de la coopération pour le développement

59. Les travaux qu'entreprendra l'équipe de projet sur l'efficacité de l'aide à court et moyen terme seront pris en compte pour la révision des *Lignes directrices du CAD pour l'égalité homme-femme*. Les travaux des équipes de projet sur l'efficacité de l'aide et sur la révision des *Lignes directrices* seront alignés les uns sur les autres et pourraient converger. Un groupe de référence extérieur sera créé pour fournir des orientations et des informations en retour sur les *Lignes directrices* révisées.

Membres de l'équipe de projet sur les lignes directrices du CAD : Australie, Danemark, Espagne, Finlande, Suède et Etats-Unis.

Pratiques des donateurs dans le cadre de la coopération pour le développement (notamment collaboration avec les autres organes subsidiaires du CAD, l'ensemble de l'OCDE et les partenaires pour le développement)

60. Les domaines de travail recensés sont les suivants :

- marqueur sur l'égalité homme-femme avec le Groupe de travail sur les statistiques.
- intégration sociale et renforcement du pouvoir des pauvres en collaboration avec POVNET, et
- conflits, paix et sécurité en collaboration avec le CPDC et le Groupe des Etats fragiles.

61. Des équipes de projet ne seront pas officiellement créées dans ces domaines de travail même s'il est probable que l'équipe de projet conjointe déjà créée avec le GT-STAT poursuivra ses travaux. Le cas échéant, les membres du Bureau et le Secrétariat seront chargés d'assurer la liaison avec les membres intéressés.

i) *Marqueur sur l'égalité homme-femme en collaboration avec le Groupe de travail sur les statistiques*

Comme convenu par le Groupe de travail sur les statistiques et par le GENDERNET, l'équipe de projet conjointe centrera son attention sur les moyens d'appliquer le marqueur sur l'égalité homme-femme aux modalités de l'aide consenties sous forme de programme. Les membres souhaitent aussi que soient retenues les bonnes pratiques dans l'utilisation du marqueur en tant qu'outil de planification, de suivi, d'évaluation et de contrôle au sein des organismes.

Membres intéressés : Allemagne, Australie, Suisse et Banque mondiale.

ii) Intégration sociale et renforcement du pouvoir des pauvres en collaboration avec le POVNET

Membres intéressés : Le Président est membre de droit du POVNET. Le Secrétariat et la Présidente assureront la liaison avec les membres intéressés.

iii) Conflit, pays et sécurité en collaboration avec le CPDC et le Groupe des Etats fragiles

Membres intéressés : Etats-Unis et Pays-Bas.

Point 6 : Election du Bureau

62. **M. Michael Roeskau** préside cette séance et conduit l'élection. Il explique que les règles de l'OCDE prévoient que Président et membres du Bureau des organes subsidiaires du CAD soient élus chaque année.

63. Mme To Tjoelker est réélue Présidente du Réseau. Mme Dorthea Damkjaer (Danemark), Patricia McCullagh (Canada) et Katherine Blakeslee (Etats-Unis) sont réélues membres du Bureau. Mme Lina Neeb (Belgique), Mme Angela Langenkamp (Allemagne) et Mme Andrea Cook (Etats-Unis) sont élues membres du Bureau.

Point 7 : Clôture de la réunion

64. Pour conclure la réunion, la Présidente souligne le rôle important que le Réseau joue en tant qu'enceinte pour l'échange d'informations. Elle félicite les participants pour la richesse des débats de fond et pour les conclusions fort utiles qui ressortent de la réunion et qui constitueront la base d'un programme de travail bien ciblé pour le biennium 2007-08.

ANNEX

Participants list for GENDERNET - DAC Network on Gender Equality
Liste des participants pour GENDERNET - Réseau du CAD sur l'égalité homme-femme

5/7/2006 - 7/7/2006

Allemagne/Germany

Dr. Angela LANGENKAMP

Senior Policy Advisor on Youth and Gender
Federal Ministry for Economic Co-operation and
Development (BMZ)
Adenauerallee 139-141
53113 Bonn
Germany

Tel: +49-1888 5353623
Fax: +49-1888 10 5353623
Email: Angela.Langenkamp@bmz.bund.de

Ms. Angela ECKERT

Gender Advisor
Federal Ministry for Economic Co-operation and
Development (BMZ)
Adenauerallee 139-141
53113 Bonn
Germany

Tel: +49-535-3495
Fax: +49-1888-10-535 3495
Email: Angela.Eckert@bmz.bund.de

Australie/Australia

Ms. Kate NETHERCOTT

Manager - Gender Unit
AusAID
GPO Box 887
2601 Canberra
Australia

Tel: +61 2 6206 4890
Fax: +61 2 6206 4864
Email: kate.nethercott@ausaid.gov.au

Ms. Jacinta BYRNE-DEQUEANT

Program Officer (Development Cooperation)
Permanent Delegation
4 rue Jean Rey
75724 Paris Cedex 15
France

Tel: + 33 (0) 1 40 59 33 64
Fax: + 33 (0) 1 40 59 33 67
Email: jacinta.byrne@dfat.gov.au

Mr. Peter WADDELL-WOOD

Counsellor Development Co-operation
Permanent Delegation

Tel: + 33 (0) 1 40 59 33 64
Fax: + 33 (0) 1 40 59 33 67
Email: peter.waddell-wood@dfat.gov.au

Autriche/Austria

Dr. Brigitte HOLZNER

Gender and Development Advisor
Austrian Development Agency
Zelinkagasse 2
A-110 Vienna
Austria

Tel: +43 (0)1 90399-541
Fax: +43 (0)1 90399 1541
Email: brigitte.holzner@ada.gv.at

Ms. Anita WEISS-GÄNGER

Ministry for Foreign Affairs
Development Co-operation, Policy Department
Minomtempl 8
A-1014 Vienna
Austria

Tel: +43 501150-4553
Mobile: +43 676 8999 4553
Email: anita.weiss-ganger@bmaa.gv.at

Belgique/Belgium

Ms. Nicole MALPAS

Gender Adviser
Belgian Technical Co-operation (BTC)
147, rue Haute
1000 Bruxelles
Belgium

Tel: +32 2 505 18 72
Fax: +32 2 502 98 62
Email: nicole.malpas@btcctb.org

Ms. Lina NEEB

Adviser on Gender Issues
Directorate-General for Development Co-operation
Brederodestraat 6
1000 Brussels
Belgium

Tel: +32 2 519 08 41
Fax: +32 2 519 06 83
Email: lina.neeb@diplobel.fed.be

Canada/Canada

Ms. Patricia MCCULLAGH

Director, Gender Equality Division
Canadian International Development Agency (CIDA)
200 promenade du Portage
K1A 0G4
Canada

Tel: +1 819 997 0893
Fax: +1 819 956 9107
Email: patricia_mccullagh@acdi-cida.gc.ca

Ms. Sherry HORNUNG

Gender Equality Specialist, Africa Branch
Canadian International Development Agency (CIDA)
200 Promenade du Portage
K1A 0G4 Gatineau
Canada

Tel: +1 819 997 5565
Fax: +1 819 994 6174
Email: SHERRY_HORNUNG@acdi-cida.gc.ca

Corée/Korea

Mr. Chu-Sok YOON

Second Secretary
Permanent Delegation

Tel: + 33 (1) 44 05 20 52
Fax: + 33 (1) 47 55 86 70
Email: csyoon98@mofat.go.kr

Ms. Won (Angela) CHO

Researcher (intern)
Ministry of Gender & Equality

Tel: +331 4405 2050

Danemark/Denmark

Ms. Dorteia DAMKJAER

Special Adviser, International Gender Issues
Danish Ministry of Foreign Affairs (DANIDA)
Asiatisk Plads 2
DK-1448 Copenhagen K
Denmark

Tel: +45 33 92 09 06
Fax: +45 33 92 07 08
Email: dordam@um.dk

Espagne/Spain

Ms. Rocio MUNOZ RUFO

Technical Assistant
Ministry of Foreign Affairs and Co-operation

Tel: 00 34 913 799 687
Fax: 00 34 914 311 785
Email: rocio.munoz@mae.es

Etats-Unis/United States

Ms. Katherine BLAKESLEE

Director
US Agency for International Development
Office of Women in Development
1300 Pennsylvania Ave, NW
Room 3.08-051
20523 Washington
United States

Tel: +1-202-712-0570
Fax: +1-202-216-3173
Email: kblakeslee@usaid.gov

Ms. Nancy ROCKEL

Social Science Analyst
United States Agency for International Development
(USAID)
EGAT/WID, RRB 3-8-22
1300 Pennsylvania Avenue, NW
Washington, DC 20523
United States

Tel: +1 202 712 1538
Fax: +1 202 216 3173
Email: nrockel@usaid.gov

Finlande/Finland

Ms. Satu LASSILA

Socio-Economic and Gender Adviser
Ministry for Foreign Affairs
P.O. Box 176
Katajanokanlaituri 3
FIN-00161 Helsinki
Finland

Tel: +358-9 160 56105
Fax: +358-9 160 56470
Email: satu.lassila@formin.fi

France/France

M. Laurent AVENTIN

Programme Officer
Ministry of Foreign Affairs
20, rue Monsieur
75700 Paris 07 5P Paris
France

Tel: +33 1 53 69 30 71
Fax: +33 1 53 69 37 19
Email: laurent.aventin@diplomatie.gouv.fr

M. Jean-Philippe CRONTIRAS

Adjoint au Chef de secteur OCDE
SGAE

Tel: 01 44 87 11 48

Fax: 01 44 87 10 99

Email: jean-philippe.crontiras@sgae.gouv.fr

Mme Olivia DABBOUS

Responsable des questions de genre
Agence Française de Développement (AFD)
5, rue Roland Barthes
75598 Paris Cedex 12
France

Tel: +33-1 53 44 38 84

Fax: +33-1 53 44 38 69

Email: dabbouso@afd.fr

Irlande/Ireland

Ms. Fionnuala GILSENAN

Senior Development Specialist
Irish Aid
Bishop's Square
Redmond's Hill
2 Dublin
Ireland

Tel: +353 1 408 2921

Fax: +353 1 408 2884

Email: fionnuala.gilsenan@dfa.ie

Japon/Japan

Ms. Yumiko TANAKA

Senior Advisor on Gender Development
Japan International Cooperation Agency (JICA)
Regional Support Office for Asia
1674/1 New Petchburi Road
Huaykwang
10310 Bangkok
Thailand

Tel: +66-2 251 2391

Fax: +66-2 255 3725

Email: tanaka.yumiko@jica.go.jp

Ms. Rie KOMAHASHI

Program Officer
JICA
Shinjuku Maynds Tower Bldg. 10F
2-1-1 Yoyogi
Shibuya-ku
151-8558 Tokyo
Japan

Tel: +81-3-5352-5343

Fax: +81-3-5352-5490

Email: Komahashi.Rie@jica.go.jp

Ms. Momoko TAMURA

Advisor for Development
Permanent Delegation
11 avenue Hoche
75008 Paris
France

Tel: +33(0)1 53 76 61 59

Fax: +33(0)1 45 63 05 44

Email: tamura@deljp-ocde.fr

Norvège/Norway

Ms. Guro VIKOR

Ambassador
UN Department of Peace and Humanitarian Issues
Ministry of Foreign Affairs
PO Box 8114 Dep
NO-0032 Oslo
Norway

Tel: +47 22 24 39 84
Fax: +47 22 24 27 34
Email: gkv@mfa.no

Ms. Anne HAVNØR

Adviser
UN Department of Peace and Humanitarian Issues
Ministry of Foreign Affairs

Tel: +47 22 24 39 84
Fax: +47 22 24 27 34
Email: for the time being to be addressed to
Guro Vikor

Ms. Janne ANDRESEN-KASALIKA

Executive Officer
UN Department of Peace and Humanitarian Issues
Ministry of Foreign Affairs

Tel: +47 22 24 39 70
Email: jank@mfa.no

Ms. Camilla Rie HOE

Adviser - Gender
Norwegian Agency for Development Co-operation
(NORAD)
Good Governance, Anti-Corruption and Human
Rights Unit
Rusløkkvn.26
PO Box 8034 Dep.
N-0030 Oslo
Norway

Tel: +47 22 24 03 32
Fax: +47 22 24 20 31
Email: crh@norad.no

Nouvelle-Zélande/New Zealand

Ms. Maggie PATERSON

Gender Advisor, Strategy, Advisory and Evaluation
Group
New Zealand's Agency for International Development
(NZ Aid)
Private Bag 18-901
Wellington
New Zealand

Tel: +64 4 439 8576
Fax: +64 4 439 8513
Email: maggie.paterson@nzaid.govt.nz

Ms. Debbie PLAYER

Deputy Director, Global Group
NZ Aid

Tel: +64 4 439 8578
Fax: +64 6 439 8515
Email: Debbie.Player@nzaid.govt.nz

Pays-Bas/Netherlands

Ms Simone FILIPPINI

Head of the Gender and Sexual and Reproductive
Health and Rights Division
Ministry of Foreign Affairs
PO Box 20061
2500 EB The Hague
Netherlands

Tel: +31-70 348 57 23
Fax: +31-70 348 48 83
Mobile: +31 6 52503278
Email: sljm.filippini@minbuza.nl

Ms. To TJOELKER

Deputy Head of Gender Unit
Ministry of Foreign Affairs

Tel: +31 (70) 348 43 74
Fax: +31 (70) 348 48 83
Email: to.tjoelker@minbuza.nl

Ms. Ineke VAN DE POL

Gender Unit
Ministry of Foreign Affairs

Tel: +31 70 348 6472
Email: ineke-vande.pol@minbuza.nl

Royaume-Uni/United Kingdom

Ms. Andrea COOK

Senior Adviser, Gender and Human Rights
Department for International Development (DFID)
1 Palace Street
SW1E 5HE London
United Kingdom

Tel: +44 207 023 0441
Fax: +44 207 023 0074
Email: andrea-cook@dfid.gov.uk

Ms. Alison KENNEDY

Policy Analyst, Equity & Rights Team
DFID

Tel: +44-207-023 0524
Fax: +44-207-023 0624
Email: a-kennedy@dfid.gov.uk

Suède/Sweden

Ms. Eva NAUCKHOFF

Senior Gender Advisor
Swedish International Development Co-operation
S-105 25 Stockholm
Sweden

Tel: +46-8 698 5123
Fax: +46-8 6985642
Email: eva.nauckhoff@sida.se

Ms. Prudence WOODFORD-BERGER

Special Adviser
Ministry for Foreign Affairs
SE-103 39 Stockholm
Sweden

Tel: +46 8 405 5042
Fax: +46 8 723 1176
Email: prudence.woodford-berger@foreign.ministry.se

Ms. Laila ABDALLAH

Trainee
Permanent Delegation
2, rue du Conseiller Collignon
F-75116 Paris
France

Tel: +33 1 45 24 81 74
Fax: +33 1 45 24 67 74
Email: laila.abdallah@foreign.ministry.se

Suisse/Switzerland

Ms. Milena MIHAJLOVIC

Gender Advisor
Swiss Agency for Development and Cooperation
Freiburgstrasse 130
CH 3003
Switzerland

Tel: +41-31 322 32 90
Fax: +41-31 324 87 41
Email: milena.mihajlovic@deza.admin.ch

Zambie/Zambia

Mr. Joe KAPEMBWA

Director - Gender in Economics and Finance
Government of the Republic of Zambia
Cabinet Office
PO Box 30208
Lusaka
Zambia

Tel: +260 1 254706
Fax: +260 1 253493
Email: jkapembwa@yahoo.co.uk

Mr. Paul LUPUNGA

Economist – Harmonisation of Aid Co-ordinator
Ministry of Finance and National Planning
Chimanga Road
P.O. Box 50062
Lusaka
Zambia

Tel: +260 95 764611
Fax: +260 1 251105
Email: Paul.Lupunga@mofnp.gov.zm

Banque asiatique de développement (ADB)/Asian Development Bank (ADB)

Ms. Shireen LATEEF

Director - Social Sectors
Asian Development Bank (ADB)
PO Box 789
Manila
Philippines

Tel: +632 632 5620
Fax: +632 636 2232
Email: slateef@adb.org

Banque interaméricaine de développement (IDB)/Inter-American Development Bank (IADB)

Ms. Gabriela VEGA

Chief, Gender Equality in Development
Inter-American Development Bank
1300 New York Avenue, NW
Washington D.C. 20577
United States

Tel: +1 202 623 1599
Fax: +1 202 623 1463
Email: gabrielave@iadb.org

Banque mondiale/World Bank

Ms. Mayra BUVINIC

Director
World Bank
1818 H Street,
NWRoom MC4-555 (MSC MC 4-400)
Washington, DC 20433
United States

Tel: +1 202 473 4966
Fax: +1 202 522 3237
Email: mbuvinic@worldbank.org

Mr. Malcolm EHRENPREIS

Gender Specialist
World Bank
PREM, MSN MC4-400

Tel: +1 202 458 5219
Fax: +1 202 522 3237
Email: mehrenpreis@worldbank.org

Nations Unies/United Nations

Ms. Carolyn HANNAN

Director
Division for the Advancement of Women
12th Floor, Room 1250
2 UN Plaza
NY 10017 New York
United States

Tel: +1 212 963 3104
Fax: +1 212 963 3463
Email: hannan@un.org

Commission syndicale consultative (TUAC)/Trade Union Advisory Committee (TUAC)

Ms. Jo MORRIS

Senior Equality and Employment Rights Officer
Trade Union Advisory Committee to OECD (TUAC)
c/o TUC Congress House
Great Russell Street
WC1B 3LS London
United Kingdom

Tel: +44 207 467 1261
Fax: +44 207 467 1333
Email: jmorris@tuc.org.uk

**Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM)/
UN Development Fund for Women (UNIFEM)**

Ms. Joanne SANDLER

Deputy Director for Programmes
United Nations Development Fund for Women (UNIFEM)
304 East 45th Street
FF-1537
10017 New York, NY
United States

Tel: +1 (212) 906 6643
Fax: +1 (212) 906 6705
Email: joanne.sandler@unifem.org

Observateur/Observer

Ms. Hazel REEVES

Manager
BRIDGE
Institute of Development Studies (IDS) University of
Sussex
BN1 9RE Brighton
United Kingdom

Tel: +44 (1)273 606 261
Fax: +44 (1)273 691 647
Email: H.Reeves@ids.ac.uk

Ms. Susan JOLLY

Gender Communications Officer
BRIDGE

Tel: +44 (0)1273 606 261
Fax: +44 (0)1273 691 647
Email: S.Jolly@ids.ac.uk

Organisation des Nations Unies pour l'éducation la science et la culture (UNESCO)/U.N. Educational Scientific and Cultural Organization (UNESCO)

Ms Saniye Gülser CORAT

Chief, Women and Gender Equality Section
UN Educational Scientific and Cultural Organisation
(UNESCO)
7, place de Fontenoy
Paris 07 SP
France

Tel: +33-1 45 68 17 44
Fax: +33-1 45 68 5558
Email: sg.corat@unesco.org

Programme des Nations Unies pour le développement/U.N. Development Programme (UNDP)

Ms. Dellia MWALE-YEROKUN

Programme Analyst
United Nations Development Programme (UNDP)
Lusaka
Zambia

Tel: +260 1 250800
Fax: +260 1 253805
Email: dellia.yerokun@undp.org

Secrétariat du Commonwealth/Commonwealth Secretariat

Ms. Ann KEELING

Director, Social Transformation Programmes Division
Commonwealth Secretariat
Marlborough House, Pall Mall
SW1Y 5HX London
United Kingdom

Tel: +44 020 7747 6461
Fax: +44 020 7747 6287
Email: a.keeling@commonwealth.int

Ms. Rawwida BAKSH

Adviser and Head of Gender Section
Commonwealth Secretariat

Tel: +44 (0) 20 7747 6332
Fax: +44 (0) 20 7747 1647
Email: r.baksh@commonwealth.int

Ms. Sarojini Ganju THAKUR

Adviser on Gender, Poverty Eradication and
Economic Empowerment
Commonwealth Secretariat

Tel: +44-20-7747-6543
Email: s.thakur@commonwealth.int

OCDE/OECD

Mr. Michael ROESKAU

Director, DCD
OECD

Tel: +33 (1) 45 24 90 00
Email: Michael.ROESKAU@oecd.org

Ms. Alexandra TRZECIAK-DUVAL
Head, Policy Co-ordination Division, OECD

Tel: +33 (1) 45 24 95 09
Email:
Alexandra.TRZECIAK-DUVAL@oecd.org

Ms. Patricia O'NEILL
Principal Administrator
DAC Network on Gender Equality, OECD

Tel: +33 (1) 45 24 18 87
Fax: (33-1) 44 30 61 47
Email: patti.ONEILL@oecd.org

Mr. Sebastian BARTSCH
Administrator, Policy Co-ordination Division,
OECD

Tel: +33 (1) 45 24 90 21
Email: Sebastian.BARTSCH@oecd.org

Ms. Jenny HEDMAN
Consultant, Policy Co-ordination Division, OECD

Tel: +33 (1) 45 24 96 18
Email: Jenny.HEDMAN@oecd.org

Mrs. Anu Julia BENN
Administrator, Statistics and Monitoring Division
OECD

Tel: +33 (1) 45 24 90 39
Email: Julia.BENN@oecd.org

Invitees

Ms. Rosalind EYBEN
Fellow and Team Leader
Institute of Development Studies (IDS)
University of Sussex
BN1 9RE Brighton, United Kingdom

Tel: +44 1273 678795
Fax: +44 1273 621202
Email: R.Eyben@ids.ac.uk

Ms. Catherine GAYNOR
Consultant
27 All Hallows Square
Dublin 9, Ireland

Tel: +353 1 8528267
Fax: +353 1 8528268
Email: gaynor@indigo.ie

Ms. Karen MASON
Consultant
East-West Center
3039 Alencastre Place
Honolulu, United States

Tel: +1 808 734 3076
Fax: +1 808 734 3081
Email: komason@speakeasy.net

Ms. Ellen SPRENGER
Consultant/Researcher
Just Associates (Washington, DC)
29 Abbott Avenue
M6P 1H3 Toronto, Canada

Tel: +1 416 662 3293
Email: ellen@ellensprenger.org